

Les jeunes face au choix

Autor(en): **Montani, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse**

Band (Jahr): **55 (1982)**

Heft [7]

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-852076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- l'importance accordée à l'enseignement préscolaire et ses liens avec l'enseignement primaire et l'âge du début de la scolarité obligatoire
- la durée scolaire «idéale» dans les différents degrés d'enseignement (primaire, secondaire, notamment) et la coordination de ces différents degrés (continuité, passage, etc.)
- la structure de l'école secondaire
- le choix entre intégration et ségrégation (des minorités linguistiques, des handicapés)
- la question de la «baisse de qualité de l'enseignement»
- la mise en question du rôle des enseignants et de leur sécurité du travail
- l'impact de la démographie et de la crise économique.

L'impression globale qui se dégage de ce rapide aperçu est celle d'une école dans laquelle certaines perspectives de réformes, ouvertes dans les années 60, subsistent. Cependant, à cause de la crise économique, d'un partiel renversement des tendances idéologiques, de certains échecs dans leur mise en pratique, l'attitude des «réformateurs» semble être à la fois moins «conquérante» et plus réaliste que jadis.

Les jeunes face au choix

*de M. Montani, Sion**

En approfondissant l'analyse des comportements des jeunes qui nous sont confiés, nous constatons souvent, non sans inquiétude, la désagrégation d'une ligne de conduite solide, un caractère de décousu dans leurs agissements quotidiens. Ils nous donnent maintes fois l'impression de manqueur de terre ferme, d'un appui solide d'où diriger leurs actes et leur comportement.

Ils me donnent l'impression de ne pas sentir derrière eux un ancrage et un enracinement profonds dans le vécu de leur enfance, marquée par la sécurité d'une vie harmonieuse dans un monde qui se tient et dont les promesses sont un appel à une vie heureuse.

Alors que cette sécurisation, ce sentiment d'appartenance, ce lien affectif à cette première image de vie est et restera un besoin existentiel qui devra leur servir de point de repère, de référence pour leur vie de demain.

Si ce besoin n'a pas été couvert, nul autre ne suffira pour le compenser. Je crois avec Jeanne Hersch «que les jeunes se trompent souvent sur leurs véritables besoins». Constatant le manque – et manque il y a – ils revendiqueront le «tout est permis», sans faire de choix, déboussolés par l'infinité des possibles. Mais au fond, et contre toutes les apparences, la plupart des jeunes cherchent, mais sans en être conscients, un enracinement affectif profond.

C'est à la famille que revient cette fonction de sécurisation primaire. C'est en elle que le jeune doit pouvoir trouver l'île de paix pour se défendre de l'angoisse de la vie.

La fonction de l'éducateur en est une autre: Il reçoit le jeune sortant de sa famille pour le préparer et le conduire à la vie, à cette société qui n'est pas nécessairement faite de sécurité ni d'amour. Son rôle est de préparer le jeune à affronter les conditions, difficiles il est vrai, de la vie sociale.

*Extrait de l'allocution lors de la remise des diplômes le 18 juin 1982

Il serait vain de dérisoire de faire croire à ce jeune que la vie est faite de facilités, alors qu'elle ne l'est pas. Il se doit de le rendre suffisamment résistant pour ne pas se casser à son contact avec elle.

Ceci ne l'empêchera pas de favoriser toute impulsion de la jeunesse à changer le visage du monde et à le rendre meilleur. Mais il faut aussi lui faire comprendre que la révolte n'est qu'une réaction et non une issue.

Et à ceux qui me disent que l'ordre établi ne peut pas engendrer l'ordre nouveau, qu'il faut démolir avant de reconstruire, je dirai qu'il y a dorénavant suffisamment de chaos pour ne pas tarder à se mettre à créer le renouveau.

Nous nous sommes éloignés de l'équilibre naturel à travers les temps. Le monde industrialisé, avec sa surpopulation croissante, a remplacé une aire paysanne apparemment plus paisible et plus harmonieuse. Mais la nostalgie du passé n'est pas une solution, mais une fuite. Et notre avenir ne sera pas hier, mais demain. J'espère, et je reste convaincu, que les jeunes d'aujourd'hui sauront le créer à l'image de leurs aspirations profondes et non de leurs revendications mal comprises.

En tant qu'éducateurs nous avons d'une part à vivre, à représenter devant les jeunes une vision d'une société comme image de repère, à partir de laquelle ils prendront leur propre envol, sachant que repousser l'une implique d'en créer une autre.

Mais d'autre part, il s'agit de développer en eux la faculté d'observer des règles dans une société une fois conçue. Quelle que soit cette société ou cette vision du monde, jamais elle ne pourra se passer des règles, c'est-à-dire des lois et d'institutions permettant à l'un d'avoir sa part de liberté et défendant à l'autre de le mettre en question.

Et je citerai Jeanne Hersch: «Une société sans moeurs n'est pas une société sans contraintes, une société sans liberté. Telle est bien pourtant la conviction propagée au cours des dernières décennies par les inconscients irresponsables ou les stratèges cyniques du nihilisme: il suffirait d'abolir dans la société ce qui gêne les individus pour retrouver l'harmonie générale et la liberté de chacun.

Or une société sans moeurs n'est plus une société. Elle retombe, non au Jardin d'Eden, mais à l'état de nature, où, dans l'affrontement des besoins, règne le droit du plus fort.»

Et pour conclure sur une pensée optimiste, je dirai qu'une évolution n'est pas nécessairement linéaire, mais cyclique. Hier ne doit pas conditionner le moment présent; demain ne doit pas porter le visage des troubles des temps présents. Le monde peut changer aujourd'hui.

Que les jeunes le décident et le fassent. Nous serons là pour les aider, s'ils le désirent.

VSP-Nachrichten

Tagung des Zentralvorstandes

Der VSP-Zentralvorstand, der Delegierte sowohl aus den welschen Regionalverbänden wie aus den deutschschweizerischen Fachverbänden umfasst, hielt seine zweite Sitzung in diesem Jahr am 7. Mai in Bern ab. Nach einer Orientierung über